



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 04-sept.-2015

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit BEARING MOUNT FOR RELAXED FITS 50ML

Autres moyens d'identification

Code du produit 68050
Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésif
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|--|---|
| Fabriqué et distribué par: ITW Professional Automotive Products 3606 Craftsman Blvd Lakeland, FL 33803 | Peuvent également être distribués par: ITW Professional Automotive Products 1-35 Brownridge Road Halton Hills, ON, Canada L7G 0C6 |
|--|---|

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338
Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003583

Adresse e-mail EHS@itwproap.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

| | |
|---|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2A |
| Sensibilisation cutanée | Catégorie 1 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | Catégorie 2 |

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Attention

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Aspect Vert

État physique Liquide

Odeur Irritante

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Intervention

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)
 Consulter un médecin en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

- Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

62.14 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

| Nom chimique | Numéro CAS | % massique | Secret industriel |
|--|------------|------------|-------------------|
| acide-méthacrylique-monoester avec-propane-1,2-diol- | 27813-02-1 | 15 - 40 | * |
| hydroperoxyde de cumène | 80-15-9 | 1 - 5 | * |
| saccharine | 81-07-2 | 0.1-1.0 | * |
| Acide maléique | 110-16-7 | 0.1 - 1 | * |
| acide-acrylique | 79-10-7 | 0.1 - 1 | * |

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours**Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise.

| | |
|-----------------------------|---|
| Contact oculaire | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver au savon et à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| Inhalation | EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| Ingestion | EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin. |

Protection individuelle du personnel de premiers secours Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

| | |
|---|--|
| Méthodes de nettoyage | Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. |
| Prévention des dangers secondaires | Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|--|---|
| Conseils relatifs à la manipulation sans danger | Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. |
|--|---|

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|-----------------------------------|---|
| Conditions de conservation | Conservé les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. |
| Matières incompatibles | Agents comburants forts, Amines |

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

| Nom chimique | TLV ACGIH | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|----------------------------|------------------|--|--|
| acide-acrylique 79-10-7 | TWA: 2 ppm S* | (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 30 mg/m ³ (vacated) S* | TWA: 2 ppm TWA: 6 mg/m ³ |

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

| | |
|----------------------------|---|
| Autres informations | Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992). |
|----------------------------|---|

Contrôles techniques appropriés

| | |
|-----------------------------|---|
| Contrôles techniques | Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation |
|-----------------------------|---|

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

| | |
|---|---|
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. |
| Protection de la peau et du corps | Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC. |
| Protection respiratoire | Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant. |
| Remarques générales en matière d'hygiène | Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Vert |
| Odeur | Irritante |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|-------------------------------|----------------------------|
| pH | Aucune information disponible | |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune information disponible | |
| Point / intervalle d'ébullition | 100 °C / 212 °F | |
| Point d'éclair | 95 °C / 203 °F | |
| Taux d'évaporation | Aucune information disponible | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune information disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | Aucune information disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité: | Aucune information disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune information disponible | |
| Densité de vapeur | Aucune information disponible | |
| Densité relative | 1.1 | |
| Hydrosolubilité | Immiscible à l'eau | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune information disponible | |
| Coefficient de partage | Aucune information disponible | |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune information disponible | |
| Température de décomposition | Aucune information disponible | |
| Viscosité cinématique | Aucune information disponible | |
| Viscosité dynamique | 1300 mPa s | |
| Propriétés explosives | Aucune information disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucune information disponible | |

Autres informations

| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune information disponible |
| Masse molaire | Aucune information disponible |
| Teneur en COV (%) | 0.8%/8.9 g/L |
| Densité | Aucune information disponible |
| Masse volumique apparente | Aucune information disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Amines

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

| | |
|-------------------------|---|
| Inhalation | Peut être nocif par inhalation. |
| Contact oculaire | En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements. |

Contact avec la peau

Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion

En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|---|---|--|
| acide-méthacrylique-monoester avec-propane-1,2-diol-27813-02-1 | = 11200 mg/kg (Rat) | > 3000 mg/kg (Rabbit) | - |
| hydroperoxyde de cumene 80-15-9 | = 382 mg/kg (Rat) | = 0.126 mL/kg (Rabbit) | = 220 ppm (Rat) 4 h |
| Acide maléique 110-16-7 | = 708 mg/kg (Rat) | = 1560 mg/kg (Rabbit) | > 720 mg/m ³ (Rat) 1 h |
| acide-acrylique 79-10-7 | = 33500 µg/kg (Rat) = 193 mg/kg (Rat) | = 295 mg/kg (Rabbit) = 280 µL/kg (Rabbit) | = 3.6 mg/L (Rat) 4 h = 11.1 mg/L (Rat) 1 h |

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Sensibilisation**

Aucune information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|-------------------------|-------|---------|-----|------|
| saccharine 81-07-2 | - | Group 3 | - | - |
| acide-acrylique 79-10-7 | - | Group 3 | - | - |

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain*

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 4562 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 2858 mg/kg

ETAmél 9.5 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

95.465 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|--|------------------------|
| acide-méthacrylique-monoester avec-propane-1,2-diol-27813-02-1 | 0.97 |
| Acide maléique 110-16-7 | -0.79 - 0.32 |
| acide-acrylique | 0.38 - 0.46 |

79-10-7

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis Sans objet

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

| Nom chimique | Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis |
|------------------------------------|--|
| hydroperoxyde de cumene 80-15-9 | Toxic Ignitable |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT, États-Unis**

Nom d'expédition Non réglementé

IATA

Nom d'expédition Non réglementé

IMDG

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

| | |
|-------------------------|-------------------|
| TSCA | Est conforme |
| DSL/NDSL | Est conforme |
| EINECS/ELINCS | Indéterminé(e)(s) |
| ENCS | Est conforme |
| IECSC | Est conforme |
| KECL | Est conforme |
| PICCS | Est conforme |
| AICS (Australie) | Est conforme |

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

| Nom chimique | SARA 313 - Valeurs de seuil % |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| hydroperoxyde de cumene - 80-15-9 | 1.0 |
| saccharine - 81-07-2 | 1.0 |

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé | Oui |
| Danger chronique pour la santé | Non |
| Danger d'incendie | Non |
| Danger de dépressurisation soudaine | Non |
| Danger de réaction | Non |

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

| Nom chimique | CWA - Quantités à déclarer | CWA - Polluants toxiques | CWA - Polluants prioritaires | CWA - Substances dangereuses |
|----------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Acide maléique 110-16-7 | 5000 lb | - | - | X |

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

| Nom chimique | Quantités de substances dangereuses à déclarer | CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer | Quantité à déclarer (RQ), États-Unis |
|------------------------------------|--|---|--|
| hydroperoxyde de cumene 80-15-9 | 10 lb | - | RQ 10 lb final RQ RQ 4.54 kg final RQ |
| Acide maléique 110-16-7 | 5000 lb | - | RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ |
| acide-acrylique 79-10-7 | 5000 lb | - | RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ |

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit n'est pas connu pour contenir des produits chimiques répertoriés comme carcinogènes ou toxines de reproduction.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|------------------------------------|------------|---------------|--------------|
| hydroperoxyde de cumene 80-15-9 | X | X | X |
| saccharine 81-07-2 | X | X | X |
| acide-acrylique 79-10-7 | X | X | X |
| 1,4-naphtoquinone 130-15-4 | X | X | X |

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

Classe de danger SIMDUT

D2B - Matières toxiques

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

| | | | | |
|-------------|----------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|
| <u>NFPA</u> | Dangers pour la santé 2 | Inflammabilité 1 | Instabilité 0 | - |
| <u>HMIS</u> | Dangers pour la santé 2 | Inflammabilité 1 | Dangers physiques 0 | Protection individuelle B |

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 04-sept.-2015

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité